



EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE
l'Estuaire
DE LA GIRONDE



SLGRI **du TRI Littoral Charentais-Maritime**

Suite du COPIL...



Calendrier

25/10/2017 : envoi du rapport SLGRI à Préfecture et DREAL

14/11/2017 : Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne

D'ici fin 2017 : arrêté d'approbation préfectoral de la SLGRI

Mise en œuvre SLGRI

Suite démarche

1. **Forme de gouvernance à poursuivre** : partenariat conventionnel (EPTB Charente, SMASS, SMIDDEST), Cotech (lien Etat, structures de bassin, EPCI, SCoT, CD17...), Copil SLGRI -> inter-bassins de risque, partage, suivi...
2. **Prendre le temps d'affiner au 1er semestre 2018 le cadre SLGRI -> PAPI :**
 - Notion de prise en compte des pistes d'action par bassin de risque (avancement, programmation prévue...)
 - Notion de priorisation territoriale
 - Notion de calendrier (opportunité avenants, nouveaux PAPI...)
 - Notion de transversalité inter-bassins de certaines dispositions (observatoire, guide de recommandations...)
3. **Prise en compte dispositions SLGRI hors cadre PAPI** : urbanisme, gouvernance maîtrises d'ouvrage, ...
4. **Réflexion dispositif suivi-évaluation** : s'appuyer sur le travail CEREMA prévu pour le compte de la DREAL Nouvelle-Aquitaine



EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE
l'Estuaire
DE LA GIRONDE



Merci de votre attention

